



CCE : le droit d'alerte dans sa phase finale !

Nous l'avons évoqué dans notre tract concernant le CCE des 13 et 14 octobre dernier, lancé par les élus durant le premier semestre après l'épisode d'arrêt brutal imposé par la DG sur le programme GLOBALSTAR 2, le processus de droit d'alerte à franchi une étape supplémentaire lors de la séance plénière du 5 octobre dernier durant laquelle, l'expert mandaté par le CCE, le cabinet SECAFI, a présenté son rapport sur la situation.

Rapport de l'expert du CCE : MORCEAUX CHOISIS !

L'arrêt de GB*2 : Une décision opportuniste, un accélérateur de tendance qui aurait été, de toute façon mise en œuvre

Jusqu'à un passé récent, le dimensionnement des effectifs TAS s'est opéré dans le cadre d'une gestion prudente, essentiellement :

- *Par des ajustements internes, et le recours massif au personnel non sociétaire (intérim, ST in situ)*
- *Pour éloigner le spectre des plans de sauvegarde pour l'emploi qui ont laissé des traces*

L'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante, impulse le déploiement d'une politique de changement en rupture avec le passé vers un nouveau business modèle qui consiste au travers de la suspension de GB*2 à :

- *Repositionner les effectifs propres et en limiter la croissance à 1,5% par an et ciblée sur les compétences clés*
 - o *Leur dimensionnement ne doit pas reposer sur les pics d'activité liés aux constellations*
 - o *Ne pas laisser s'installer de « poches de surcapacités » dans l'entreprise*
- *Se désengager d'un processus de recours aux personnels non sociétaires (intérim, ST in situ) et en limiter durablement la progression*
 - o *Votre direction estime que le ratio des « Non Sociétaires » sur effectifs TAS a atteint un niveau trop important*

La nouvelle direction de TAS semble vouloir faire évoluer le business model de l'entreprise, essentiellement sur le segment Télécom

mais pas seulement...

LE MODELE QUI SEMBLE SE DESSINER

- ***Décorrélér la croissance des effectifs internes de l'activité en limitant volontairement les ressources internes***
 - o *Votre direction entend en effet ne plus assurer la croissance par les seuls investissements internes (effectifs & moyens).*
 - o *Les constellations jouent ici le rôle d'accélérateur de tendance et votre direction considère qu'il s'agit d'affaires ponctuelles sur lesquelles le dimensionnement de l'entreprise ne peut reposer*
 - o *Elles sont « l'occasion » pour votre direction de tester sa vision en ce qui concerne l'organisation de l'entreprise*
- ***La croissance serait alors assurée grâce à l'externalisation (ST études, ST industrielles, PrestationEntièrement Confiée à des Tiers)***

Dans ce cadre, le débat ne se situe donc pas tant

- *entre sous-traitance In situ vs sous-traitance externe*
- *qu'entre niveau et évolution des effectifs internes (c'est-à-dire CDI+ Intérim+ S/T In situ) vs externalisation des activités études et production*

En conséquence, votre direction ambitionne de faire évoluer la politique MTB (Make, Team or Buy) de TAS vers:

- Une stabilisation « du niveau de Make »
- Un développement du « Buy et du Team »

Pour se faire, 3 axes sont explorés:

- Accroissement des PECT
- Accroissement de la sous-traitance Etudes externe sur la base de prestations plus larges et de partage des outils et BDD informatiques (concept de « l'entreprise étendue »)
- Élargissement des lots de STI en incluant plus de prestations sur des ensembles et sous ensembles complets (ex: montage mais aussi réglages et essais de modules)

Un changement en rupture avec le modèle actuel alors que bon nombre de paramètres ne sont pas encore stabilisés....

- Le problème majeur de la mise en oeuvre du nouveau business modèle réside dans le fait que les activités «core business» ne sont pas (encore) définies

Et la question clé réside dans la position des curseurs entre Make et Buy qui sera adoptée pour chacun des grands métiers de l'entreprise...

- Cette évolution constituerait un changement en rupture avec le modèle actuel et nécessiterait une adhésion pleine et entière des managers opérationnels
 - o Or votre direction semble plutôt vouloir imposer sa vision
 - o Alors qu'un changement s'accompagne pour se donner toutes les chances de réussir
 - o En préparant, en communiquant et en impliquant tous les acteurs
- Alors qu'un changement majeur est une démarche active, et volontaire
 - o il ne se décrète ni ne s'impose
 - o il se construit dans le temps

...alors que Thalès Alenia Space n'est pas une entreprise comme les autres

Car au-delà des clichés, TAS est une entreprise différente des autres divisions du groupe:

- Ses objets, systèmes et sous-systèmes sont excessivement techniques
- Hormis les constellations, la récurrence n'existe pas ou peu
- Les produits sont par conséquent conçus pour être réglés en production avec de fortes interactions entre montage/réglages/essais, ce qui suppose une très forte technicité des équipes, des flux complexes, des tâches fortement imbriquées,...(conception, production et intégration)
- Les contraintes ITAR, les difficultés à détourner un objet, le fait que la spécification en vue de sous-traitance ne constitue pas une réponse appropriée, les moyens à mettre en place,...représentent autant de limites à l'externalisation des activités

Vouloir rompre avec le passé n'est évidemment pas sans risques

- De notre point de vue, eu égard à la spécificité et à la complexité de vos activités
 - o Trop vite et trop fort pourrait avoir des conséquences néfastes sur les programmes
- Une réflexion approfondie sur les risques industriels de cette démarche élargie au management opérationnel,
- De même qu'une communication aux partenaires sociaux et aux salariés nous semble un préalable incontournable

Le rapport de l'expert conforte pleinement l'analyse et les craintes des élus !

R. SEZNEC doit donc désormais apporter des réponses écrites et motivées aux questions posées par les élus lors du dernier CCE, réponses qui seront, sur sa proposition, validées par le conseil d'administration de la JV car selon lui, certaines des interrogations posées ne concernent pas uniquement la partie française, mais toutes les entités de THALES ALENIA SPACE.

Du fait des délais nécessaires à la convocation du conseil d'administration, les réponses de la direction générale seront communiquées au CCE en décembre !